

PETIT' BACHYNOIS

VIE de la COMMUNE

- **Le jeudi 3 octobre**, à l'invitation de la Fondation de Pévèle, une conférence était donnée au foyer rural par M. Lecroart, professeur d'histoire, sur le thème « Churchill et le Général De Gaulle ». Le conférencier a su captiver l'attention des 19 participants avec ces deux personnages que tout opposait et qui se sont illustrés durant la seconde guerre mondiale. A partir de nombreuses anecdotes, il nous a fait revivre la « petite histoire » des actions de chacun d'eux : comment le Général De Gaulle a évité que la France ne tombe sous l'occupation des Etats-Unis et de l'Angleterre alors qu'une monnaie ressemblant en tout point au dollar avait été imprimée à New-York pour se substituer à la monnaie française...
- **Le samedi 5 octobre**, 84 bachynois ont répondu à l'invitation de la municipalité et se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des aînés. Après les discours d'accueil par M. Philippe Delcourt, maire, et M^{me} Louise Naud, présidente de l'association des aînés, un délicieux repas était servi par les membres du conseil municipal et du Centre Communal d'Action Sociale. L'orchestre « Véronique » a contribué à mettre une excellente ambiance et Charline nous a fait le plaisir de danser dans de superbes costumes. Cette année encore les danseurs furent très nombreux sur la piste. Après le café, la tombola au profit du club des aînés permettait à M^{me} Salomé de gagner un téléviseur, à M. Phariseau un smartphone et à M. Gomez, dont c'était l'anniversaire et qui reçut une véritable ovation, une tablette informatique. De l'avis de tous, ce fut un agréable après-midi.
- **Le vendredi 18 octobre après-midi**, la Communauté de Communes Pévèle Carembault offrait, dans le cadre de la semaine bleue, un spectacle aux aînés dans la salle des sports d'Aix-en-Pévèle. Accueillis par M^{me} Nadège Bourghelle-Kos, vice-présidente chargée des services à la personne, les participants ont pu découvrir un spectacle cabaret haut en couleur avec la troupe « Madame Sans Gêne » de Vendôme, tout en imitations, parodies et improvisations avec des artistes en costumes extravagants. A l'entracte un moment de convivialité permettait aux aînés d'échanger leurs impressions. Les 37 participants bachynois ont apprécié ce moment festif.
- **Le samedi 26 octobre**, l'association « les Joyeux Bourleux » réunissait ses membres et sympathisants pour son banquet annuel. 53 convives ont répondu à l'invitation. L'animation était assurée par Xavier. Sébastien Loosveldt, le président, fit le bilan de l'année et remercia les bénévoles qui ont aidé à la préparation de cette manifestation. Dans une ambiance festive, les participants ont pu effectuer quelques pas de danse sur la piste.

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- ❑ Nombre de demandeurs d'emploi : 71 inscrits dont 13 non indemnisés (situation au 15 octobre 2019).
- ❑ Nombre de vacations à la garderie pour le mois de septembre : 1170.
- ❑ Nombre de repas servis à la cantine en octobre : 1357.
- ❑ Pluviométrie : 144 mm du 2/10 au 29/10

Nouvelles Brèves

- **Avis d'enquête publique** : par arrêté n° 2019 046 du 2 octobre 2019 fixant l'ensemble des modalités de l'enquête publique sur le projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bachy, M. le maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 4 du PLU décidé par délibération du conseil municipal le 9 décembre 2016. M. Jean Durieu a été désigné par M. le

Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur. L'enquête d'une durée de 16 jours se déroulera à la mairie du 25 octobre au 9 novembre 2019 inclus. Les pièces du dossier et le registre d'enquête publique déposés à la mairie pourront être consultés chaque jour ouvrable du lundi au samedi de 9h à 11h30 et sur le site de la mairie www.mairie-bachy.fr (rubrique urbanisme> évolution du PLU à Bachy> PLU : modification n° 4 de 2019).

Les observations seront consignées du 25 octobre à 9h au 9 novembre 2019 à 11h30 soit sur un registre ouvert à cet effet, soit adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur, en mairie de Bachy, soit envoyées par courriel à : modifPLU@mairie-bachy.fr avec en objet : modification n° 4 PLU - enquête publique 2019.

En outre, M. le commissaire enquêteur recevra le public en mairie : le vendredi 25 octobre, le mercredi 30 octobre, le lundi 4 novembre, le samedi 9 novembre 2019 de 9h à 11h30.

➤ **Banque Alimentaire du Nord** : En 2018, la Banque Alimentaire du Nord a récolté 11 500 tonnes de denrées alimentaires et distribué près de 23 millions équivalent-repas grâce à votre générosité. Cette année la collecte nationale de produits alimentaires non périssables aura lieu les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2019. Boîtes de conserves, pâtes, lait, aliments pour enfants, café, thon, sardines, riz, huile, sucre, chocolat mais aussi des produits d'hygiène tels que savon, dentifrice, gel douche, shampoing, mousse à raser... seront les bienvenus. Les dons sont à déposer en mairie ou par les enfants à l'école.

➤ **Aides à la formation BAFA / BAFD**

Vous souhaitez effectuer une formation BAFA ou BAFD en 2020 et désirez obtenir une aide de la Pévèle Carembault ? Il vous suffit de retirer une demande d'aide à la formation dans votre mairie ou au service Animation Jeunesse de la Pévèle Carembault (85 rue de Roubaix à Templeuve-en-Pévèle).

Vous pouvez également télécharger les documents nécessaires sur le site internet

www.pevelecarembault.fr/jeunesse/ (onglet bourses aux BAFA et BAFD). Attention : Pour le BAFA BASE, les dossiers doivent être déposés impérativement avant le 29 novembre 2019 à la Pévèle Carembault et avant le 20 décembre 2019 pour le BAFA PERF. Pour l'attribution de l'aide Base BAFA, une présence sera obligatoire le samedi 14 décembre 2019 toute la journée. Toute demande déposée après ces dates ou incomplète ne sera pas prise en compte.

Si vous souhaitez travailler à un poste d'animateur ou de directeur au sein de l'un de ces accueils de loisirs, vous êtes invités à retirer un dossier de renseignements en mairie ou au service jeunesse ou à le télécharger sur le site www.pevelecarembault.fr/jeunesse/ (Onglet « JOB animateur ou directeur) et à le retourner dûment complété à la Pévèle Carembault. Plus d'infos sur

<https://www.pevelecarembault.fr/jeunesse/> ou au service animation jeunesse Tel. 03 28 76 99 76

➤ **Prévention des intoxications au monoxyde de carbone** : Chaque année, le monoxyde de carbone (CO) fait de nombreuses victimes dans la région et représente un risque pour chacun. A domicile, les intoxications sont le plus souvent liées à un défaut sur un appareil à combustion, un manque d'aération et/ou de ventilation ou encore à l'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint à combustion. L'utilisation à l'intérieur des locaux de groupes électrogènes demeure également une cause d'intoxication récurrente tout particulièrement en période de grand froid ou de panne d'électricité prolongée. Pour réduire les risques, faites vérifier vos installations par un professionnel qualifié, aérer chaque jour et veiller à une bonne ventilation du logement et à toujours respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion.

➤ **Novembre, mois des plantations**, veiller à respecter les distances minimum de plantation : 50 cm par rapport à la limite de propriété pour les plantations inférieures à 2m de haut et éloignement minimum de 2m pour toutes celles supérieures à 2m (art 671 du code civil). Pour faciliter l'entretien, nous vous préconisons d'augmenter ces distances. La commune souhaite aménager 2 parterres avec des vivaces, plantes aromatiques et mellifères. Si vous démultipliez ce type de plantes plutôt que de les jeter vous pouvez les mettre à disposition de la mairie qui se chargera de les replanter. Merci.

➤ **Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année**. Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre nuisent à la santé. Les infractions à la réglementation peuvent être verbalisées par la gendarmerie d'une amende pouvant s'élever à 450 €. Malgré une réglementation qui a été durcie, « un million de tonnes » de déchets verts sont brûlés chaque année. Beaucoup ignorent que « brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km ». Des solutions existent : le compostage, la collecte régulière des déchets verts ou la déchèterie.

➤ **Rappel : colis aux aînés.** Toute personne âgée de 67 ans et plus en 2019 doit **obligatoirement s'inscrire** en mairie à l'aide de la circulaire jointe au petit Bachynois qui a été distribué en septembre pour l'attribution du colis aux aînés offert par le CCAS. Cette démarche est mise en place afin d'éviter le gaspillage des colis non retirés. Inscription impérative avant le 22 novembre 2019.

➤ **L'accès au monde numérique pour tous : offre coup de pouce Livebox internet TV Téléphone à prix réduit (19,99 € par mois au lieu de 41,99 € en fibre ou 36,99 en ADSL)**

Cette offre de l'opérateur Orange s'adresse à toutes les personnes qui ont un quotient familial CAF ou MSA égal ou inférieur à 700 euros. Si vous êtes éligible, rassemblez les pièces justificatives, attestation de la CAF ou MSA avec le quotient familial, un relevé d'identité bancaire, votre carte d'identité et un justificatif de domicile et présentez-vous dans une boutique Orange. Par ailleurs vous pouvez aussi bénéficier d'un ordinateur portable reconditionné au prix de 175 € (offre valable du 4 juillet 2019 au 3 juillet 2020 et dans la limite de 200).

Dernière minute

➤ **Inscription sur les listes électorales :**

Voter, c'est participer à la vie démocratique. Il faut être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ; ils recevront un courrier confirmant leur inscription. Dans le cas contraire, ils peuvent contacter la mairie. Pour les élections municipales de 2020, la date limite d'inscription est fixée au 7 février 2020 pour tous les électeurs.

➤ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre et décembre 2003 sont invités à se présenter dès maintenant en mairie avec le livret de famille et avant le 31 décembre 2019 pour se faire inscrire sur la liste de recensement militaire.

➤ **Arrivage de nouveaux livres et CD à la médiathèque de Bachy**

Dans le cadre du renouvellement des prêts de livres et CD avec la Médiathèque du Nord de nombreux nouveaux ouvrages sont disponibles. N'hésitez pas à nous rendre visite !

➤ **L'Office du Tourisme Carembault de Mons-en-Pévèle est passé en horaire d'hiver jusqu'au 31 mars 2020.** Ouverture les mercredis de 10h à 12h30 et de 15h à 18h, ainsi que les samedis de 10h à 12h30.

➤ **Un kit d'aide à l'arrêt du tabac** est disponible en Mairie pour le mois sans cigarette (novembre).

➤ **la piscine d'Orchies sera fermée** en raison d'importants travaux sur la toiture à partir du lundi 21 octobre pour 3 mois : réouverture prévue fin janvier.

➤ **Loi Alimentation** : un repas végétarien obligatoire une fois par semaine à l'école

Avec la loi Alimentation adoptée fin 2018, les repas végétariens devront être proposés, dès le début du mois de novembre, au minimum une fois par semaine au sein des établissements scolaires.

Le monde de demain : réalité ou fiction ...

Dans les années à venir le monde va être bouleversé avec l'intelligence artificielle, dans le domaine de la santé, des automobiles électriques et autonomes, de l'éducation, de l'impression 3D, de l'agriculture et du monde du travail.

La 4ème révolution industrielle débute !

Dans les 5 à 10 prochaines années les logiciels vont transformer la plupart des industries traditionnelles.

Uber est tout simplement un outil logiciel, ne possède aucune voiture, mais c'est la plus grosse société de taxis au monde. Airbnb est actuellement la plus grosse chaîne hôtelière au monde même s'ils ne possèdent aucun établissement.

En 2030 les ordinateurs seront devenus plus intelligents que les humains.

Les premières voitures sans conducteur existent aujourd'hui. Dans quelques années vous n'aurez plus à posséder une automobile. Vous n'aurez qu'à appeler une voiture avec votre téléphone, celle-ci arrivera où vous êtes et vous conduira à destination. Nos enfants n'auront jamais besoin de permis de conduire et n'achèteront plus

d'automobile. Tout ceci va transformer nos villes parce que nous aurons besoin de moins de voitures. Les voitures électriques envahiront les routes. Les villes deviendront moins bruyantes.

Chaque année dans le monde, 1.2 million de personnes meurent dans des accidents. Actuellement il y a un accident tous les 100 000 km. Avec les voitures sans conducteur, il y aura un accident tous les 10 millions de km. On épargnera ainsi 1 million de vies chaque année. Sans accident, les assurances vont devenir 10 fois moins coûteuses. Leur modèle de commerce d'assurance-automobile va disparaître.

Dans le domaine de l'électricité, depuis 30 ans, la production solaire se développe de façon exponentielle. On commence seulement à en voir l'impact. Le prix de l'énergie solaire va devenir très bas et donnera accès à l'eau potable avec la désalinisation. L'électricité à bas prix signifie de l'eau abondante et peu coûteuse.

Dans le domaine de la santé un instrument médical qui sera contrôlé par votre téléphone prendra un scan de votre rétine, analysera 54 marqueurs biologiques pouvant identifier presque toutes les maladies.

Dans les aéroports les pièces de rechange sont déjà imprimées en 3D. La station spatiale a une imprimante qui élimine le besoin d'avoir un grand nombre de pièces de rechange comme avant. Les nouveaux téléphones intelligents auront des possibilités de numériser en 3D. En Chine, on a déjà imprimé en 3D un édifice de 6 étages complet.

Dans les 20 prochaines années, 70-80% des emplois actuels auront disparu. Il y aura beaucoup de nouveaux emplois, mais il n'est pas sûr qu'il y en aura suffisamment en si peu de temps.

En Agriculture Il y aura un robot agriculteur dans l'avenir. Les fermiers du tiers monde pourront alors gérer leurs champs plutôt que d'y travailler toute la journée. La culture hydroponique nécessitera beaucoup moins d'eau.

Des protéines d'insectes apparaissent sur le marché. Elles sont plus riches que les protéines animales. Elles seront étiquetées source de protéines alternative.

Actuellement l'espérance de vie augmente de 3 mois par année. Il y a 4 ans l'espérance de vie était de 79 ans, actuellement elle est de 80 ans. En 2036 l'espérance augmentera de plus d'un an par année. Aussi nous vivrons probablement bien plus que 100 ans...

Source internet

Calendrier de novembre 2019

9 novembre	19h : Bachy Tribute Fest par Festy Bachy à la salle fête (complet)
11 novembre	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, 11h30 : départ de la place pour se rendre en cortège au cimetière, 12h00: monument aux morts.
11 novembre	Banquet des AFN à Bachy
17 novembre	9h à 17h : 6 ^{ème} foire aux disques de l'association Epoqu'Audio à la salle des fêtes
23 novembre	19h30 : Banquet de l'association de football Mouchin-Bachy à la salle des fêtes
3 décembre	Goûter de Saint-Nicolas aux enfants de l'école J Brel
5 décembre	18h30 : commémoration AFN
7 et 8 décembre	10h : expo-vente de playmobil par Festy Bachy à la salle des fêtes

La pensée du mois :

« L'avenir nous tourmente, le passé nous retient, c'est pour ça que le présent nous échappe. »
Gustave Flaubert